



# Mairie de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES

## Espace Culturel

### DEMANDE D'OUVERTURE D'UN DEBIT TEMPORAIRE DE BOISSONS

**A déposer au moins 15 jours avant la date de la manifestation**

à l'Espace Culturel de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES,  
ou par mail : [associations@sainte-cecile.org](mailto:associations@sainte-cecile.org)

Formulaire disponible sur [www.sainte-cecile.org](http://www.sainte-cecile.org), 

Association .....

Représentée par ..... président(e)

Adresse .....

.....

Téléphone ..... E-mail .....

Sollicite auprès de Monsieur le Maire de SAINTE-CECILE-LES-VIGNES  
L'autorisation d'ouverture de débit temporaire de boissons (*catégorie 3*)

Plusieurs dates peuvent être demandées en même temps (*5 autorisations par année civile*)

### MANIFESTATIONS

DATE	LIEU	OBJET

Fait à Sainte-Cécile-les-Vignes, le .....

Signature